

La Côte



La création d'un bassin naturel de rétention des eaux condamnera tous les arbres de ce secteur du bois de la Bigaire VANESSA CARDOSO

Plus de 30 arbres menacés pour éviter les inondations

Rolle
Le projet communal de réaliser un bassin de rétention dans un parc de détente suscite des critiques

Yves Merz

C'est un mal nécessaire, et surtout temporaire. Voilà, en bref, comment la Municipalité de Rolle justifie son projet de creuser une vaste zone inondable au bois de la Bigaire, très apprécié des promeneurs. Conscientes que l'impact de l'ouvrage sur ce lieu bucolique va soulever inquiétudes et critiques, les autorités organisent une séance d'information publique lundi soir à 20 h au Casino Théâtre. Mais déjà, un groupe d'opposantes, toutes membres de l'Association Osons Changer, a décidé de faire opposition.

Le municipal rollois Cédric Échenard est catégorique: «Notre devoir est de protéger la ville et ses habitants des inondations. Par le passé, nous avons subi des pertes irréparables, qui se comptent en centaines de milliers de francs. Il n'y a pas eu de victime mais les dégâts ont provoqué des traumatis-

mes que nous ne voulons plus subir.» La plus grosse inondation a eu lieu en 1996. Chaque fois, c'est le centre-ville qui se retrouve sous les eaux et la boue à cause des crues du Famolens, un cours d'eau qui traverse le bois de la Bigaire, situé à l'est de la gare.

Le phénomène est simple à comprendre: lors de gros orages, l'eau de pluie accumulée sur les pentes au-dessus de Rolle converge au confluent de deux petits cours d'eau, le Flon et le Famolens. À la sortie du petit tunnel qui passe sous les voies CFF, le canal est rétréci. Tout le débit qui dépasse 18m³/seconde déborde et inonde le centre-ville avant de se déverser dans le lac. En 1996, il y a eu un pic de 30 m³/s. Du jamais-vu. C'est sur cette base que l'Entreprise de correction fluviale (ECF), créée par le Canton suite à ces inondations, a évalué la dimension du bassin de rétention des crues du Famolens projeté au bois de la Bigaire. L'ouvrage s'étendra sur une surface triangulaire avec une base, le long des voies, d'environ 150 m, et deux côtés d'environ 200 m. Pour réaliser ces travaux, il faudra sacrifier plus de trente grands et beaux arbres.

Ce qui fait bondir les Rolloises membres de l'Association Osons Changer. «On va saccager cet endroit en nous faisant miroiter qu'on

va faire mieux, alors que les compensations prévues sont ridicules», s'insurge Monique Pérusset, qui s'inquiète non seulement des arbres eux-mêmes mais aussi des oiseaux et des insectes vivant dans ce milieu.

«On va saccager cet endroit et les compensations sont ridicules»

Monique Pérusset Rolloise
membre d'Osons Changer

Remontées contre le projet, et déçues que la population n'ait pas été consultée avant la mise à l'enquête, les opposantes ont de nombreuses questions à poser. Pourquoi ne pas faire cet ouvrage ailleurs? Pourquoi ne pas renaturer le cours d'eau afin de laisser l'eau s'infiltrer dans la terre? Pourquoi, lors des travaux de la Grand-Rue, ne pas avoir pensé à cette problématique?...

Président de l'ECF, maître d'ouvrage du bassin, Joël Varidel apporte quelques réponses: «Il est logique de le situer en amont du rétrécissement du canal. Mais plus en amont, ce n'est pas possible, car

il y a trop de pente. On aurait dû excaver de trop grandes quantités de terre. D'autre part, en aval des voies CFF, la densité du bâti ne permet pas de réaménager le cours d'eau.»

Pas un bassin bétonné

L'analyse des spécialistes écarte toute alternative. Mais Cédric Échenard se veut rassurant. «Il ne faut pas imaginer une piscine de béton. On va creuser le terrain, qui restera un espace vert, où coulera le Famolens, que l'on va dévier de son cours. On va recréer des habitats pour la faune, et on va replanter une quarantaine d'arbres. On va aussi créer un chemin accessible aux personnes à mobilité réduite. Le parc restera attractif, mais il faudra 15 ans pour que les arbres poussent. En plus, cela ne coûtera que 175 000 francs à Rolle, soit 5% du coût total de 3,5 millions, assumé par le Canton (60%) et la Confédération (35%).»

Consultée, Pro Natura ne s'oppose pas au projet, mais juge les mesures compensatoires insuffisantes. «Pour avoir un bilan environnemental équilibré, il ne suffit pas de planter des arbres. On a demandé des mesures hors du périmètre, mais on n'a pas reçu de réponse», regrette Michel Bongard, secrétaire de Pro Natura.

Rolle
Élèves déplacés pour les travaux

L'été dernier, la Fondation Claudi Russell-Eynard, qui accueille sur son domaine de Pré-de-Vert des enfants en difficulté («24 heures») du 17 août 2018), mettait à l'enquête un projet d'extension. Il s'agit de construire cinq nouvelles classes, dont le chantier, qui devrait durer dix mois, risque de perturber les élèves d'une classe contiguë. C'est pourquoi la fondation rolloise soumet à l'enquête publique l'installation d'un deuxième Portakabin, ce qui permettra d'y déplacer les élèves le temps des travaux. Ces derniers devraient commencer ce printemps. **M.S.**

Trio classique

Mies Le 25 janvier, la Fondation Engelberts accueille le trio Dionisos. Formé de Nadège Rochat au violoncelle, de François-Xavier Poizat au piano et de Michael Foyle au violon, il interprétera deux œuvres de Mendelssohn et de Ravel. Route de la Gare 12, à 20 h 30. Entrée libre, chapeau à la sortie. **M.S.**

Sarod et violoncelle

Nyon Pour bien commencer l'année 2019, le club 1306 propose un concert de Sarod & Cello, soit Olivier Nussbaum au sarod, un instrument à cordes indien, et Jacques Bouduban au violoncelle. Ils joueront du blues-jazz folklore imaginaire. Vendredi 18 janvier à 20 h 30. Ruelle de la Poterne 4. **M.S.**

Échichens

Débat prévu entre les candidats

La Commune d'Échichens annonce qu'un débat aura lieu entre les candidats se présentant en vue de l'élection complémentaire à la Municipalité agendée au 17 mars 2019. L'événement se tiendra le 20 février à la Salle villageoise de Monnaz entre 19 h 30 et 21 h 30. Pour rappel, un siège est à pourvoir au sein de l'Exécutif à la suite de la démission fin 2018 du syndic Daniel Meienberger. On ne connaît pour l'heure pas encore les candidats. Les personnes souhaitant se présenter ont jusqu'au lundi 28 janvier 2019 à 12 h pour signifier leur intérêt au greffe municipal. **R.C.**

On skie à La Dôle



Les chutes de neige de ces derniers jours ont regarni les crêtes du Jura. Le massif de la Dôle sera donc ouvert au ski dès ce samedi 19 janvier, jour où il faut s'attendre encore à de fortes précipitations neigeuses. De bon augure pour la saison à venir. Les installations du domaine franco-suisse Dôle-Dappes n'ont pas pu tourner durant les fêtes de fin d'année. L'Espace Dôle offre un forfait de la demi-journée à 25 francs. **M.S.**

Un bras de fer programmé à la carrière du Mormont

Éclépens

Le Canton relance le projet d'extension du site sans en changer une virgule

Comme en slalom, la victoire se gagne au terme des deux manches. Si elles avaient de quoi se réjouir après l'admission de leur recours contre l'approbation de l'extension de la carrière du Mormont, à Éclépens, les organisations écologistes Helvetia Nostra, WWF Vaud et Pro Natura Vaud se retrouvent depuis vendredi à nouveau dans le portillon de départ.

En octobre, elles avaient en effet marqué leur territoire et surtout convaincu la Cour de droit administratif et public de renvoyer le dossier aux autorités vaudoises, «coupables» à leurs yeux de n'avoir pas sollicité la Commission cantonale pour la protection de la nature (CCPN). «Il était notamment question de l'absence d'un passage destiné à la faune et des mesures de compensation écologique au terme de l'exploitation», souligne Anne Bachmann, chargée d'affaires pour Helvetia Nostra. La CCPN avait certes eu entre les mains le dossier de «La Birette», carrière située dans le périmètre du Mormont, mais en... 1999 (!), une petite vingtaine d'années qui semble rendre logique un nouvel examen.

Bon élève, le Département du territoire et de l'environnement s'est donc fort logiquement sou-

mis à la décision de la Cour, convoquant rapidement les membres de la commission en question, lesquels ont estimé en décembre que le dossier était en ordre et pouvait dès lors faire l'objet d'une demande finale d'autorisation afin d'octroyer le permis d'exploiter à Holcim.

«Si le canton a déposé le même dossier sans tenir compte de nos requêtes, un recours est évident»

Anne Bachmann Chargée d'affaires pour Helvetia Nostra

C'est bien ce qui a été publié vendredi dans la «Feuille des Avis officiels», avec un contenu qui n'a donc pas bougé d'une virgule par rapport à la version précédente, ce qui risque de ne pas plaire - forcément - aux associations qui veillent au grain, fut-il de gravier. «Le dossier que nous venons à peine de recevoir fait 70 pages, relève Anne Bachmann. Il sera examiné point par point, mais si les mesures demandées n'en font pas partie, nous déposerons naturellement un nouveau recours. Ce serait dommage, car nous ne faisons pas une opposition de principe à cette gravière.» **C. Jot.**

Signé Morges

Un espace d'évasion pour s'offrir des voyages par procuration

Pignon sur rue

Les histoires les plus belles sont parfois les plus improbables. Amoureux de Crans-Montana et de paysages sur papier glacé, l'architecte paysagiste de Yens-sur-Morges Julien Kellenberger est resté scotché devant la vitrine d'une galerie de la station valaisanne. Un couple de photographes y avait en effet installé un espace éphémère pour présenter sa quête des grands espaces, mais éphémère veut bien dire que tout a une fin. «Je suis entré, j'ai vu qu'ils étaient dépités et que leur travail devait absolument pouvoir continuer à s'exprimer dans un lieu spécial. Nous sommes tombés en amitié et lors d'une soirée, un moment de délire m'a fait dire la phrase: «Et si on leur montait une galerie?»

Juste avant Noël, Julien Kellenberger a relevé le pari en réaménageant - c'est un euphémisme - une boutique de la

rue Louis-de-Savoie où l'on croise des arbres, de la roche et au mur les larges clichés de Samuel Bitton et Céline Jentzsch, puisque c'est d'eux qu'il s'agit. «Ils parcourent la terre entière pour ramener des paysages et des couleurs uniques. Beaucoup de gens croient que Photoshop est passé par là, alors qu'ils sont des génies de la prise de vue, sans retouche. Et pour moi qui ne prends pas l'avion, cela me permet de voyager à travers leur objectif.»

En plus des deux «permanents», des artistes invités sont exposés, soit en ce moment le photographe Jean-Matthieu Doman et la sculptrice Isabelle Thiltgès. Et la galerie veut multiplier les événements comme des rencontres ou des conférences dans une rue qui reprend ces jours du poil de la bête, de nouvelles enseignes y voyant le jour. **C.Jot.**

Mise en scène. Galerie d'art Ouvert du mardi au samedi, à la rue Louis-de-Savoie 21. www.miseenscene-galerie.ch

